

Article 1 - Organisation générale

Le Comité organise, pour les catégories mini, les championnats départementaux suivants :

Mixtes : U09*, U11

Féminins : U11

** Seconde et troisième partie de saison, de janvier à mai*

Afin de garantir un apprentissage ludique aux enfants de 5 à 9 ans, la Mini préconise la planification de plateaux avec une régularité selon les catégories

Mixtes : U07 et U09*

** Première partie de saison, de septembre à décembre*

Objectif :

Temps de jeu adaptés aux enfants

Faire des plateaux des moments de découverte et de loisirs et des instants conviviaux entre les enfants, coaches et accompagnateurs (parents)

Apprentissage des règles et du jeu en équipe

Article 2 - Système de l'épreuve en U7

Formule plateaux sur toute la saison

Un regroupement par mois sera organisé dans les clubs qui accueilleront les plateaux.

Une réunion sera mise en place en début de saison avec les clubs actifs en direction des U7 (mise en place de tournois etc...).

L'objectif sera de s'appuyer sur les actions des clubs afin que le CDVOBB mette en place des plateaux pour viser à un regroupement par mois minimum.

1 plateau thématique par trimestre sera proposé : Ex Halloween, Noël, Hiver, Pâques ...

En priorité organisation par les clubs labellisés Ecole Mini Basket pour la confirmation et continuité de leur Label mais avec le soutien de la Commission Mini Basket

Phase 1 : Développement du jeune (septembre - décembre)

Phase de plateaux hebdomadaires ou bi mensuels s'appuyant sur deux actions :

- Matchs sur terrains latéraux sans score
- Ateliers de développement des bases de jeu du basket-ball

Utilisation d'un livret de développement et suivi du mini basketteur.

Phase 2 : Développement du jeune et Brassages (janvier - février)

Identique à la première période mais avec, en parallèle, pour ceux qui le souhaitent, des brassages de développement pour évaluation des connaissances acquises précédemment en vue de la 3ème période.

Ces brassages seront organisés sous forme de mini-tournoi par poule de 4 équipes au regard des équipes engagées.

En cas d'inscription de plusieurs équipes d'un même club, la composition de chacune d'entre elles sera personnalisée et devra être transmise à la commission Mini avant la 1^{ère} journée de BRASSAGE.

Suite au brassage, les équipes sont réparties en X poules de 6. Elles constitueront une seule et même division avec des poules de niveau.

Phase 3 : Développement du jeune et Compétition (mars - mai)

Durant cette phase, les clubs auront le choix entre :

- Une formule développement (Identique à la première période)
- Une formule compétition (championnat), suite au brassage de la phase 2

Pour la formule compétition, nous favoriserons la proximité, et essaierons de composer les poules par secteur géographique au regard des résultats des brassages.

Les équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller-retour ». Une seule division avec plusieurs poules

Les équipes nouvellement engagées seront automatiquement reversés dans la formule développement.

Article 4 - Système de l'épreuve en U11

Phase en matchs aller simple : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant la dernière rencontre « aller », sauf accord de la Commission Mini.

Phase en matchs aller-retour : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant le début des rencontres « retour ». Toutes les rencontres « retour » doivent être jouées avant la dernière rencontre « retour », sauf accord de la Commission Mini.

BRASSAGE PHASE 1 (septembre - octobre)

Lors de cette 1ère phase de brassage, 3 tournois seront organisés sur 3 weekends.

En cas d'inscription de plusieurs équipes d'un même club, la composition de chacune d'entre elles sera personnalisée et devra être transmise à la commission Mini avant la 1^{ère} journée de BRASSAGE PHASE 1.

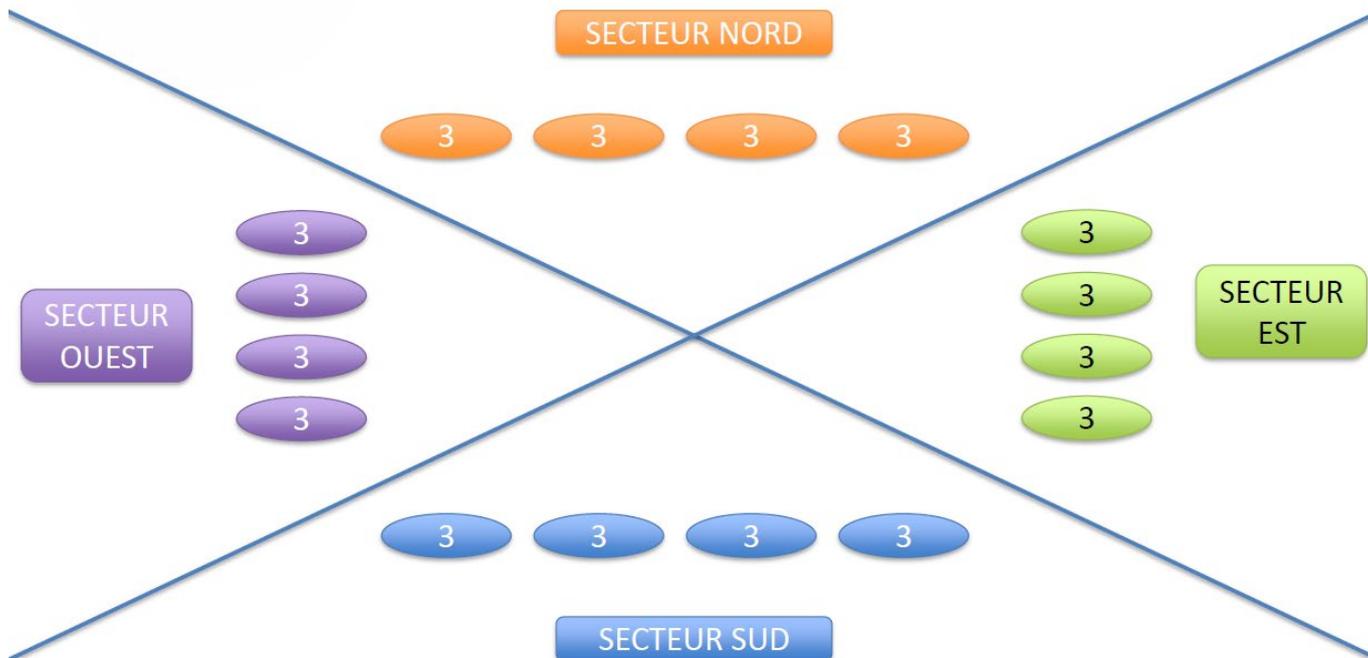
PREMIER TOURNOI DE BRASSAGE (1 seul week-end) :

Les équipes sont réparties en **X poules de 3** selon les secteurs établis par le comité (cf Article 7) et seront réparties dans les poules selon le ranking (classement inter-poules) de la saison précédente.

Les clubs recevant le tournoi seront ceux dont les équipes étaient la mieux classée au ranking de la saison précédente. En cas d'impossibilité, il sera fait appel au club suivant.

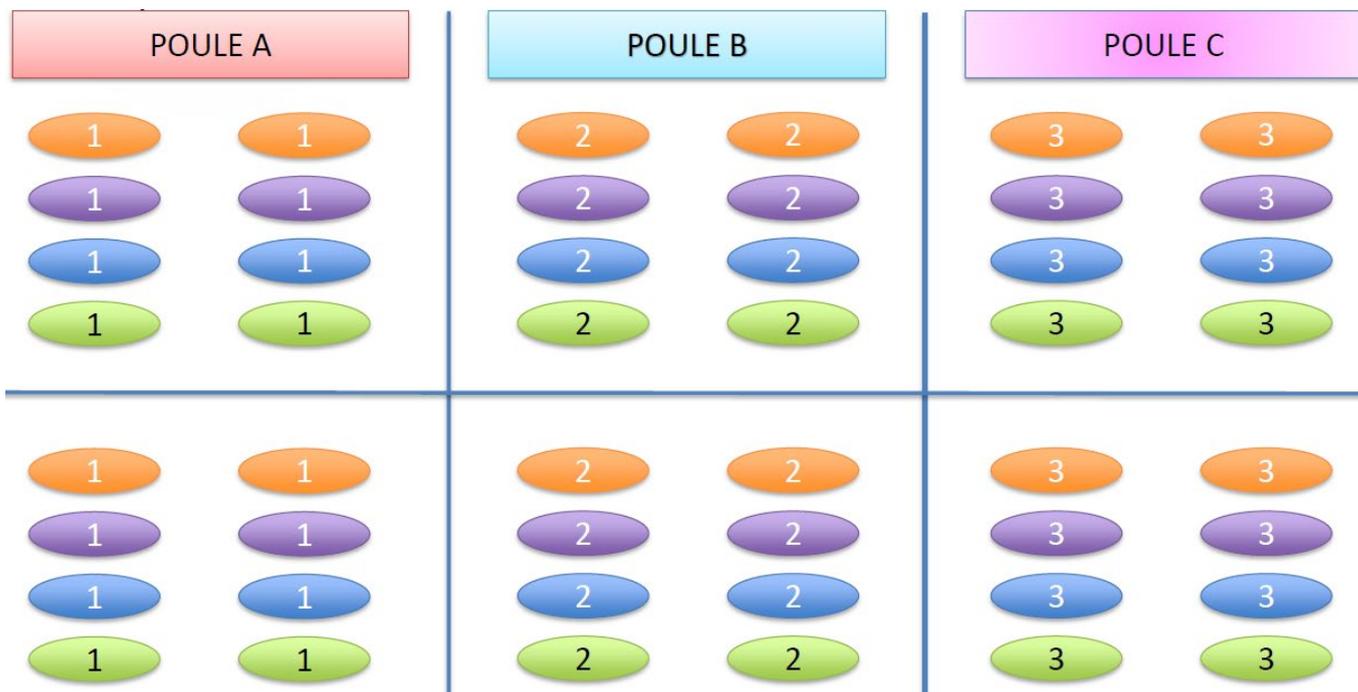
Toutes les équipes d'une même poule se rencontrent, soit 3 rencontres par poule.

NB : il est fixé le nombre d'équipes inscrites à 12 équipes par secteur, soit un total de 48 équipes maximum. Le comité se réserve le droit de réajuster le nombre d'équipes inscrites par secteur.



ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de tous les secteurs **accèdent aux tournois des premiers.**
- Les équipes classées 2^{ème} de chaque poule de tous les secteurs **accèdent aux tournois des deuxièmes.**
- Les équipes classées 3^{ème} de chaque poule de tous les secteurs **accèdent aux tournois des troisièmes.**



DEUXIÈME TOURNOI DE BRASSAGE (1 seul week-end) :

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 disputant un tournoi et réparties dans les poules selon le classement du premier tournoi de brassage.

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule du tournoi des premiers intègrent la division 1 (phase 1).
- Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule du tournoi des premiers intègrent le tournoi d'affinage pour l'accession à la division 1.
- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule du tournoi des deuxièmes intègrent le tournoi d'affinage pour l'accession à la division 1.
- Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule du tournoi des deuxièmes intègrent le tournoi d'affinage pour l'accession à la division 2.
- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule du tournoi des troisièmes intègrent le tournoi d'affinage pour l'accession à la division 2.
- Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule du tournoi des troisièmes intègrent la division 4 (phase 1).

| POULE A | POULE B | POULE C |
|---|--|---|
| 1 | 1 | 1 |
| 2 | 2 | 2 |
| 3 | 3 | 3 |
| 4 | 4 | 4 |
| 1 | 1 | 1 |
| 2 | 2 | 2 |
| 3 | 3 | 3 |
| 4 | 4 | 4 |
| 1 & 2 = DIV° 1 => 8 équipes 3 & 4 = Affinage poule haute => 8 équipes | 1 & 2 = Affinage poule haute 3 & 4 = Affinage poule basse => 8 équipes par poule | 1 & 2 = Affinage poule basse => 8 équipes 3 & 4 = DIV° 4 => 8 équipes |

TROISIÈME TOURNOI DE BRASSAGE (1 seul week-end) :

Les X équipes sont groupées en 2 tournois de brassage (haut et bas) constitué de 4 poules de 4 équipes selon le classement du 2^{ème} tournoi de brassage.

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à l'issue du tournoi d'affinage pour l'accession à la division 1 – Phase 1 intégreront celle-ci.
- Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} à l'issue du tournoi d'affinage pour l'accession à la division 1 – Phase 1 intégreront la division 2.
- Les équipes classées 1^{ère} à 3^{ème} l'issue du tournoi d'affinage pour l'accession à la division 2 – Phase 1 intégreront la division 3 - phase 1.
- Les équipes classées 4^{ème} à l'issue du tournoi d'affinage pour l'accession division 2 – Phase 1 intègrent la division 4.

| DIVISION 1 = 12 équipes | | | DIVISION 2 = 12 équipes | | |
|-------------------------|---|---|-------------------------|---|---|
| 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| 2 | 2 | 2 | 3 | 3 | 2 |
| 1 | 2 | 1 | 4 | 3 | 3 |
| 1 | 1 | 1 | 4 | 4 | 4 |
| DIVISION 3 = 12 équipes | | | DIVISION 4 = 12 équipes | | |
| 1 | 1 | 1 | 4 | 4 | 4 |
| 1 | 2 | 2 | 3 | 3 | 4 |
| 3 | 2 | 2 | 3 | 3 | 4 |
| 3 | 3 | 3 | 4 | 4 | 4 |

NB : Le nombre de montées et descentes entre les divisions 1 et 2 pourront varier selon le nombre réel de poules engagées en phase de Tournoi de brassage.

CHAMPIONNAT PHASE 1 (octobre - décembre)

Lors de cette 1^{ère} phase de championnats, ceux-ci ne pourront accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, dans la même catégorie dans une même division, sauf pour la division 3.

DIVISION 1 – Phase 1

Les 12 équipes sont groupées en 3 poules de 4 disputant des rencontres « aller-retour ».

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à 3^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 1** se maintiennent en Division 1
- L'équipe classée 4^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 1** intégrera la **DIVISION 2**

DIVISION 2 – Phase 1

Les 12 équipes sont groupées en 3 poules de 4 disputant des rencontres « aller -retour ».

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la **DIVISION 2** intégreront la **DIVISION 1**
- Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 2** se maintiennent en **DIVISION 2**
- L'équipe classée 4^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 2** intégrera la **DIVISION 3**

DIVISION 3 – Phase 1

Les 12 équipes sont groupées en 3 poules de 4 disputant des rencontres « aller -retour ».

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la **DIVISION 3** intégreront la **DIVISION 2**
- Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 3** se maintiennent en **DIVISION 3**
- L'équipe classée 4^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 3** intégrera la **DIVISION 4**

DIVISION 4 – Phase 1

Les équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller -retour ».

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la **DIVISION 4** intégreront la **DIVISION 3**
- Les équipes classées 2^{ème} à 4^{ème} de chaque poule de la **DIVISION 4** se maintiennent en **DIVISION 4**

DIVISION 1 = 12 équipes

- 1^{ère} journée les 18-19 octobre : matchs en club
- 12 équipes avec 3 poules de 4 / matchs en aller-retour
- Fin le week-end du 5-6 décembre

DIVISION 2 = 12 équipes

- 1^{ère} journée les 18-19 octobre : matchs en club
- 12 équipes avec 4 poules de 4 / matchs en aller-retour
- Fin le week-end du 5-6 décembre

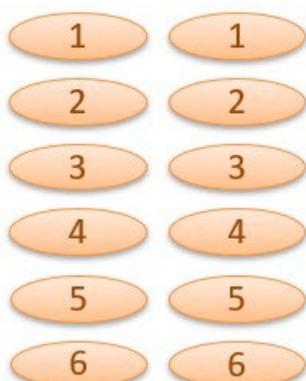
DIVISION 3 = 12 équipes

- 1^{ère} journée les 18-19 octobre : matchs en club
- 12 équipes avec 5 poules de 4 / matchs en aller-retour
- Fin le week-end du 5-6 décembre

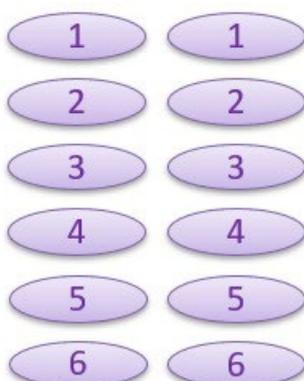
DIVISION 4 = 12 équipes

- 1^{ère} journée les 18-19 octobre : matchs en club
- 12 équipes avec 5 poules de 4 / matchs en aller-retour
- Fin le week-end du 5-6 décembre

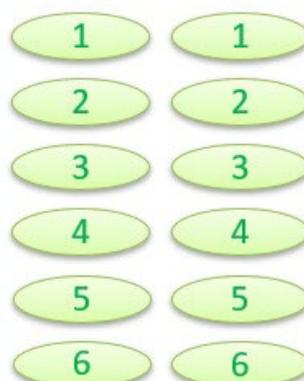
DIVISION 1



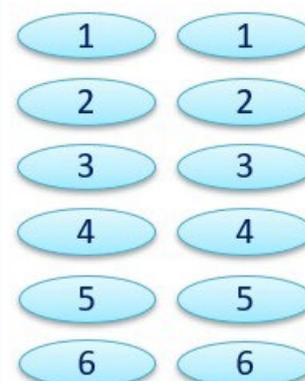
DIVISION 2



DIVISION 3



DIVISION 4



CHAMPIONNAT PHASE 2 (janvier à mai)

DIVISION 1

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 2

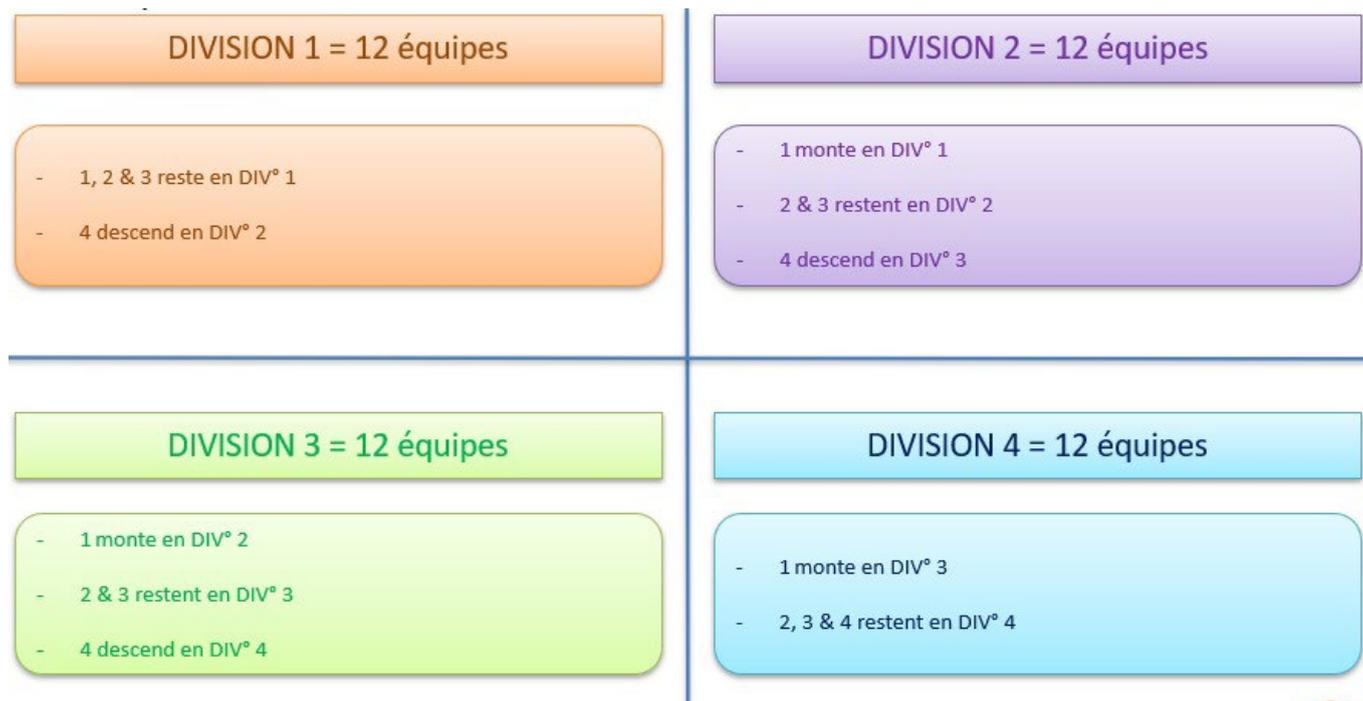
Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 3

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 4

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».
 Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.



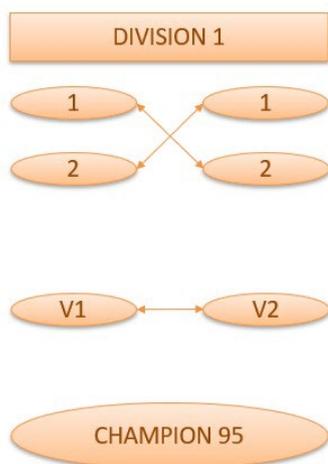
PLAY-OFFS ET TITRE DE CHAMPION DÉPARTEMENTAL DIVISION 1

Seules les deux premières équipes de chaque poule de la DIVISION 1 jouent des play-offs comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : le 1^{er} de la poule A reçoit le 2^{ème} de la poule B.
- 2^{ème} demi-finale : le 1^{ème} de la poule B reçoit le 2^{ème} de la poule A.
- Finale : Vainqueur de la 1^{ère} demi-finale contre le vainqueur de la 2^{ème} demi-finale

La finale se déroulera lors des Finales Départementales organisées par le Comité.

Le titre de champion départemental est attribué à l'équipe vainqueur de la finale des play-offs.



Article 5 - Rencontres

Temps de jeu plateaux :

| U07 | U09 |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 2 x 5 minutes• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes | <ul style="list-style-type: none">• 2 x 6 minutes• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes |

Temps de jeu brassage et compétition :

| U09 | U11 |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• 4 x 6 minutes• Nombre de joueurs sur le terrain : 4x4• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes• Mi-temps : 10 minutes• Pas de prolongation. Résultat nul autorisé.• Pendant la mi-temps, chaque joueur aura la possibilité de tirer un lancer franc. Un maximum de 10 par équipe. Dans le cas où les 2 équipes n'auraient pas le même nombre de joueurs, certains pourront faire un 2^{ème} lancer franc, 1 point par lancer franc. | <ul style="list-style-type: none">• 4 x 7 minutes• Nombre de joueurs sur le terrain : 4x4 et 5x5 pour la D1-Phase 2 à partir de janvier• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes• Mi-temps : 10 minutes• Prolongation : 1 seule de 2 minutes <i>*Si égalité à la fin de la prolongation : mort subite aux lancers francs</i> |

Feuille de marque : E-marque V2 obligatoire

Convocation : L'association sportive recevant a obligation de transmettre à son adversaire une convocation comportant la date, l'heure et le lieu de la rencontre, 14 jours minimum avant la date prévue au calendrier. Une copie de cette convocation devra parvenir au CDVOBB par mail exclusivement à mini@basket.com. En l'absence de celle-ci, l'association sportive visiteur a obligation de contacter la commission mini pour se faire communiquer les renseignements relatifs à la rencontre. En l'absence de convocation au CDVOBB, la commission mini pourra prononcer le forfait de l'équipe recevant.

Horaire :

| Samedi | Dimanche |
|----------------|--------------------------------|
| 14h00* - 17h30 | 10h00 - 11h00 // 14h00 - 17h00 |

* 13h30 avec accord de l'équipe adverse.

Ballon : taille 5

Hauteur des paniers : 2 m 60

Ecart des scores : Si l'écart du score est supérieur à 20 points, il ne doit pas être affiché sur le panneau des scores

Valeur des matchs en U9 :

gagné : 3 points

égalité : 2 points

perdu : 1 point

pénalité : 0 point (pas de pénalité financière juste match perdu par pénalité)

Valeur des matchs en U11 :

gagné : 2 points

perdu : 1 point

pénalité : 0 point (pas de pénalité financière juste match perdu par pénalité)

Remplacements : Autorisés lors de toutes les périodes. Pour le bon éveil de l'enfant il est très fortement **conseillé aux entraîneurs de faire jouer tous les joueurs de l'équipe**

Temps-mort : 2 en 1ère mi-temps. 3 en 2ème mi-temps.

Retour en zone : Application de la règle du retour en zone.

3 secondes : application de la règle avec une tolérance à 5 secondes (pas d'application de la règle des 24 secondes et 8 secondes),

Remise en jeu : application de la règle des 5 secondes avec une tolérance à 7 secondes

Jeu rapide : application de la règle du non-remplacement et balle non touchée par l'arbitre en zone arrière.

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine)

Désignations : **Pas de désignation d'arbitres sur tous les championnats, sauf sur les play-offs en DIVISION 1.**

Pas de désignation d'OTM sur tous les championnats.

Article 4 – Règles de participation

Licences autorisées :

| Type de licence | 0C | 1C 1CAST | 2C 2CAST | 0CT | 0CAST | 0CASTCTC |
|-----------------|----|-------------|-------------|-----|-------|----------|
| Nombre maximum | 10 | 5* | 5* | 5* | 5* | 5 |

**Les licences 1C, 1CAST, 2C, 2CAST, 0CT, 0CAST ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause pas dépasser le nombre de 5.*

Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement une extension compétition « C ».

Nombre de joueurs : 4 minimum et 10 maximum

Nombre d'entraîneurs : 1 entraîneur ou 1 entraîneur + 1 entraîneur adjoint.

Nota : Seule une personne majeure licenciée peut assurer la fonction d'entraîneur principal.

Article 6 – Équipes multiples

Liste de joueurs brûlés :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de Championnat phase 1 (octobre) la liste des 5 joueurs qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe réserve dans la phase de championnat. Il est possible de la modifier mais celle-ci devra être communiquée avant la première journée de chaque phase.

Liste de joueurs personnalisée :

Les championnats départementaux ne peuvent pas accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie dans une même division, sauf pour la dernière division de la catégorie.

La composition des équipes ainsi personnalisées devra être transmise à la commission mini avant la 1^{ère}

journée de championnat. La liste des personnalisations peut être modifiée en janvier lors la phase 2 du championnat.

Règle de participation

Un joueur ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours consécutifs (à l'exception des tournois de brassages)

Statut du technicien :

DIVISION 1 phase 2 : Être titulaire du Brevet Fédéral Enfant (BFE) minimum et avoir assisté au colloque Mini-basket.

Article 7 – Secteurs

Secteur NORD

| | |
|------------|----------------------------------|
| IDF0095007 | AUVERS BC |
| IDF0095013 | CM ORVILLE DE LOUVRES |
| IDF0095024 | ENTENTE FOSSES MARLY BASKET CLUB |
| IDF0095028 | UMO BEAUMONT B |
| IDF0095030 | US MONTSOULT-BAILLET-MAFFLIERS |
| IDF0095041 | BC L'ISLE ADAM |
| IDF0095042 | US ENNERY BB |
| IDF0095044 | UNION VIARMES LUZARCHES BASKET |
| IDF0095047 | BOUFFEMONT AC B |
| IDF0095049 | BC FREPILLON MERIEL MERY |
| IDF0095053 | ES CHAMBLY PERSAN |

Secteur SUD

| | |
|------------|---------------------------------|
| IDF0095004 | ACS CORMEILLAIS |
| IDF0095009 | BC ERMONT |
| IDF0095010 | BASKET CLUB DE FRANCONVILLE |
| IDF0095011 | BC TAVERNY MONTIGNY |
| IDF0095016 | EAUBONNE BASKETBALL |
| IDF0095019 | ARGENTEUIL BB |
| IDF0095023 | E ST LEU B |
| IDF0095027 | O SANNOIS ST GRATIEN |
| IDF0095037 | US O BEZONS |
| IDF0095052 | BEAUCHAMP OLYMPIQUE BASKET CLUB |
| IDF0095055 | BASKETBALL BESSANCOURT |

Secteur OUEST

| | |
|------------|------------------------------|
| IDF0095008 | AS ST OUEN L'AUMONE |
| IDF0095017 | OLYMPIC CLUB JOUY LE MOUTIER |
| IDF0095022 | HERBLAY BASKETBALL CLUB |
| IDF0095029 | MAGNY VEXIN BASKET |
| IDF0095038 | CERGY-PONTOISE BB |
| IDF0095040 | ERAGNY BC |
| IDF0095048 | CS PIERRELAYE |
| IDF0095050 | VAUREAL BC |
| IDF0095051 | MENUCOURT BC |

Secteur EST

| | |
|------------|------------------------|
| IDF0095002 | AAS SARCELLES BB |
| IDF0095006 | SAINT BRICE BASKET |
| IDF0095012 | CM GARGES LES GONESSE |
| IDF0095018 | USDEM BASKET |
| IDF0095031 | DOMONT B |
| IDF0095045 | MACCABI SARCELLES |
| IDF0095064 | ETOILE GROSLAY BASKET |
| IDF0095066 | MONTMAGNY BASKET-BALL |
| IDF0095621 | EST VAL D'OISE BASKET |
| IDF0095941 | VILLIERS LE BEL BASKET |